

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 54 (1990)  
**Heft:** 213-214

**Artikel:** Les manuscrits de Nicolas Ruault et quelques problèmes connexes  
**Autor:** Grafström, Åke  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399862>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES MANUSCRITS DE NICOLAS RUAULT ET QUELQUES PROBLÈMES CONNEXES

A Madame Anne VASSAL

Il y a quelques années que nous avons publié un long article intitulé *Nicolas Ruault et la Révolution française*, Étude historique et linguistique (TraLiLi, 20, 1982, pp. 135-226). Cet article se fonde avant tout sur Nicolas Ruault, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, Lettres à son frère 1783-1796, Textes rassemblés par Anne Vassal, Introductions de Christiane Rimbaud et Anne Vassal, Notes de Christiane Rimbaud (Librairie académique Perrin), Paris, 1976.

Après avoir essayé d'éclaircir surtout le rôle joué par le libraire Ruault (1743-1832) et son attitude à l'égard de la Révolution, nous avons étudié chez lui à peu près 240 mots intéressants.

L'édition de Mme Vassal est signalée dans le *Bulletin critique du livre* n° 363 (96078, mars 1976), où on lit entre autres: «Cet ouvrage est plein d'intérêt. On peut regretter seulement l'absence de tout appareil critique. On ne sait rien, après l'avoir refermé, sur le manuscrit, ni sur les raisons qui ont fait choisir par les éditeurs telle lettre plutôt que telle autre.»

Juste après le 17<sup>e</sup> congrès international de linguistique et philologie romanes à Aix-en-Provence (août, septembre 1983), nous avons été très bien accueillis, ma femme et moi, par M. et Mme Vassal chez eux, à Cotignac. C'étaient d'heureux moments, trop courts hélas, où, assis dans le jardin, j'ai pu feuilleter des volumes de lettres et d'autres textes de Ruault conservés chez nos hôtes. Cf. ce que Mme Vassal écrit dans son édition, p. 7: «J'ai eu de la chance de pouvoir rassembler cette correspondance inédite dont ma belle-famille était dépositaire depuis cent cinquante ans, Nicolas Ruault étant un aïeul de mon beau-père.»

En regardant les lettres conservées, on est frappé de l'absence de plis. Il paraît donc qu'il s'agit de copies qui n'ont jamais été expédiées. Selon Mme Vassal, il n'y a qu'une seule lettre qui porte des traces de plis. Nous en parlerons plus bas.

Après ma visite chez Mme Vassal, je lui ai envoyé cinq questionnaires (1983-1987) sur les manuscrits de Ruault. Ses réponses, dont je la remercie beaucoup, sont à la base de cet article.

Les Vassal possèdent six volumes de textes de Ruault, qui les a fait relier: deux recueils de lettres, trois volumes dits «Mélanges» et un volume intitulé «Journal de la Révolution».

Nous n'allons pas faire l'inventaire de tous ces manuscrits (lettres et d'autres textes), mais nous occuper en particulier de ceux édités par Mme Vassal dans la *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*. Cf. plus haut.

La plupart des lettres de Ruault adressées à son frère Brice se trouvent dans les deux recueils mentionnés (249 lettres de 1783-1796, qu'il a numérotées), alors qu'il y en a douze (1780-1797) dans le second tome des Mélanges. Trois de ces dernières (1780, 1781, 1797) ne concernent pas la période envisagée dans l'édition de Mme Vassal (1783-1796).

Cette édition comporte, sauf erreur, 247 lettres à Brice, dont 3 ont été tirées des Mélanges (11.5.1795, 14.7.1795, 9.5.1796). Par conséquent, 11 lettres qui auraient pu être comprises dans l'édition n'ont pas été retenues pour quelque raison.

L'édition contient aussi 11 lettres (1771-1772) adressées à monsieur Fritel, instituteur à Evreux, et qualifiées d'extraits par Ruault lui-même (mss. à la fin du I<sup>er</sup> recueil). Il y a d'autres lettres à Fritel non publiées.

Nous avons déjà dit que les lettres ne semblent pas avoir été pliées. Elles ne sont pas signées, et il n'y a pas d'introduction du type «Cher frère, Monsieur, etc.». Sur ces trois points, la seule exception est une lettre à Benjamin Franklin, dont nous parlerons à la fin de cet article. Les lettres se suivent en ordre chronologique, parfois plus d'une sur la même page<sup>(1)</sup>. Il s'agit donc sans doute de copies, dont les originaux sont perdus. Ajoutons que les douze lettres à Brice insérées dans les Mélanges ne sont pourtant pas rangées dans un ordre tout à fait chronologique.

Mme Vassal m'écrit: «Nicolas Ruault sachant l'intérêt que représenteraient ultérieurement ses missives, les recopiait selon toute vraisemblance avant de les envoyer (...)» Cette habitude me paraît compréhensible notamment en ce qui concerne les lettres, si passionnantes, de l'époque

(1) Dans l'édition, p. 117, la lettre qui précède celle du 3 octobre 1788 porte par erreur la date du 17 novembre (au lieu de *septembre*) 1788 (renseignement de Mme Vassal). Il faut aussi corriger, p. 339, 11 juin 1793 en 19 juin 1793 (renseignement de Mme Vassal).

révolutionnaire. Comme nous allons le voir, Ruault a même voulu écrire un journal de la Révolution.

Dans la *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, il y a, en plus des lettres, deux autres textes de Ruault: «Journal tenu par Nicolas Ruault pendant les journées de juin et juillet 1789» (pp. 409-448) et «Relation de la journée du 10 août 1792» (pp. 449-462).

Le manuscrit du journal (137 pages) constitue le premier texte du volume intitulé «Journal de la Révolution». Ruault écrit dans la table des matières de ce volume: «Journal de la Révolution, commencé le 15 Juin 1789... il ne va pas plus loin qu'au 27 Juillet *id.*, l'auteur ayant renoncé à continuer cet ouvrage de tous les jours». En réalité, le journal se termine par cette notice entre parenthèses: «le 26, point de séance». Suit la date du 27 sans aucune remarque.

Le volume en question contient aussi quelques autres textes relatifs à la Révolution.

Le manuscrit de la relation du 10 août est inséré entre la lettre 210 du 25 septembre 1792 et la lettre 211 du 12 octobre 1792, ce qui fait croire que Ruault l'a rédigée entre ces deux dates<sup>(2)</sup>. En dessous du titre, il a écrit entre parenthèses: «je prends la matière un peu plus haut dans les notes que je tiens des principaux faits de la révolution». S'agit-il de notes perdues ou tout simplement des lettres précédentes? Les trois dernières lignes de la relation et la première moitié de la lettre 211 se trouvent sur la même page, dont il y a un fac-similé dans l'édition de Mme Vassal, p. 466.

Signalant les différentes parties de la *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, nous avons ajouté dans *Nicolas Ruault et la Révolution française*, p. 135, cette note concernant la relation du 10 août dans l'édition de Mme Vassal: «Probablement identique à celle indiquée par Alexandre Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, IV, Paris, 1899, p. 285b: «2295. — Relation sur les événements du 10 août, par M. Ruault. Original, Arch. du ministère des affaires étrangères, France, vol. 1408.»

(2) Quant aux expressions *ex-constituant*, *parties secrètes*, *invader*, figurant dans la relation du 10 août (allant de juillet jusqu'au 14 août 1792) et traitées dans mon article mentionné plus haut, il aurait donc mieux valu les faire suivre tout simplement de la date de 1792 au lieu d'écrire 28.7.1792, 10.8.1792 et 11.8.1792, comme je l'ai fait (pp. 196, 204, 215) en me basant sur les dates sous lesquelles elles se trouvent dans la relation.

Pour voir si cette supposition était juste, je me suis adressé plus tard aux archives du ministère des Relations Extérieures. Cf. le début de la réponse de M. Georges Dethan, conservateur en chef de la division historique (4.4.1985): «Par lettre en date du 19 février 1985, vous m'avez demandé la reproduction d'un document conservé aux Archives diplomatiques, dont j'ai pu préciser la cote: M.R.E., M.D. France, vol. 1408, fol. 60 à 82 v°.» J'ai pu en avoir un microfilm (transformé à Heidelberg en photocopies ordinaires).

En réalité, la relation de Ruault se termine en fol. 79 v°. Il y a aussi une pagination (p. 1- p. 40).

On lit, p. 1: «*Relation de la journée du 10 Août 1792. Extrait du Journal de la Révolution par N<sup>as</sup>. Ruault, ouvrage inédit<sup>(3)</sup>.*»

La relation est suivie de «Précis de la campagne du roi de Prusse et du duc de Brunswick, en France. 1792. (Extrait du même ouvrage.)», fol. 80-82 v° (pp. 41-46). Mme Vassal ne possède aucun manuscrit de ce texte.

Il semble donc que Ruault n'eût pas complètement abandonné le projet d'écrire un journal de la Révolution. Faut-il voir dans cette perspective, du moins en partie, le fait qu'il a si soigneusement recopié les lettres à Brice, où il s'agit surtout de la Révolution? Elles auraient pu servir de sources à son ouvrage.

Nous allons maintenant comparer la relation éditée par Mme Vassal d'après le manuscrit qu'elle en possède (V) et la relation telle qu'elle apparaît dans le manuscrit du ministère (M), en faisant abstraction des différences de ponctuation et d'orthographe, qui s'expliquent sans doute en général par une certaine modernisation faite par Mme Vassal.

Il s'agit en gros du même texte, mais il y a quantité de différences plus ou moins importantes.

Ainsi p.ex., on lit dans V, p. 451: «Soit faiblesse, soit crainte d'être repris de nouveau et ramené encore honteusement dans Paris, Louis refusa d'exécuter ce plan.» Et dans M, p. 7: «Soit faiblesse, soit sensibilité, soit crainte d'être repris de nouveau, Louis refuse d'exécuter ce plan.»

---

(3) Avant le commencement de la relation, il y a un renseignement entre parenthèses, p. 1: «on [a]prend un peu plus haut, dans ce journal, une partie des faits qui ont précipité cette fameuse journée». L'*a* de *aprend* (sic) est caché par une tache d'encre.

V, p. 452: «La Reine le fit appeler la veille au soir pour lui recommander la défense du château». — M, p. 9: «La reine l'envoya chercher la veille pour lui recommander la défense du château».

Quelquefois, les renseignements diffèrent: «Le 4 était le jour convenu» (V, p. 451), «Le 5 était le jour convenu» (M, p. 7); «cette cage de 20 pieds carrés» (V, p. 456), «cette cage de dix pieds quarrés» (M, p. 21); etc.

Après «Dans ce moment un grand bruit se fait entendre aux Feuillants» suit dans V, p. 460, un passage qui fait complètement défaut dans M (voir p. 35): «On avait fait courir le bruit que les Suisses détenus dans cette maison avaient été relâchés. Le peuple venait voir s'ils y étaient encore.»

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est qu'on peut constater un changement dans l'attitude politique de l'auteur.

Nous lisons dans V, p. 460: «Vergniaux paraît enfin à la tribune (...) et fait rendre au nom de la commission extraordinaire un décret qui appelle dans le mois prochain une Convention nationale, et suspend provisoirement le pouvoir exécutif de ses fonctions jusqu'à ce que cette convention ait prononcé sur la mesure à prendre pour assurer la souveraineté du Peuple.» Dans M, qui offre le même texte (à l'exception de «pour le mois prochain» au lieu de «dans le mois prochain»), pp. 33-34, Ruault a ajouté une note significative, p. 34: «La souveraineté du peuple! Qu'est-ce que cette souveraineté qui est partout, et que l'on ne voit nulle part? Si le peuple, dont elle émane de droit, la déléguait à un individu, à condition de la reprendre s'il en abusait, à la bonne-heure. Mais cet individu serait le souverain: oui; certes mais souverain à condition, et non héréditaire sans condition. Autrement, c'est folie.»

A la fin de sa relation, Ruault se montre moins critique dans V que dans M.

V, p. 462: «Tels furent les premiers effets de cette journée sanglante; ainsi périt cette antique et puissante monarchie, l'ouvrage de quatorze siècles et de soixante-cinq rois. Un très petit nombre de combattants, réunis dans un local très circonscrit, ont livré une des plus importantes batailles dont l'histoire puisse faire mention. Louis XVI, séduit ou trompé par son conseil, assembla lui-même les premiers démolisseurs de la monarchie, le 5 mai 1789: elle s'est écroulée tout entière le 10 août 1792, après trois années de secousses, entraînant dans sa chute tout ce qui reste attaché à cette forme de gouvernement. La République est sortie de ces vastes

décombres; elle pourra se soutenir tant que la vertu, la probité, le courage et l'égalité politique en seront les bases.»

M, pp. 38-39: «Tels furent les premiers effets de cette journée sanglante; ainsi périt cette antique et puissante monarchie, l'ouvrage de quatorze siècles et de soixante-cinq rois. Un très petit nombre de combattants ont livré, dans un local très circonscrit, une des plus importantes batailles dont l'histoire puisse faire mention. Louis XVI séduit ou trompé par son conseil, assembla lui-même les premiers démolisseurs de la monarchie, le 5 mai 1789. Ils commencerent par détruire la noblesse et le clergé, ses deux plus fermes appuis; ils continuèrent d'atténuer la puissance royale par une foule de décrets et d'institutions antimonarchiques qui détachèrent bientôt le peuple exalté par ces nouveautés et surtout par les mots magiques de *liberté* et d'*égalité*, du respect et de l'amour qu'il portait naturellement à la personne de ses monarques: enfin elle s'écroula toute entière le 10 août 1792, après trois années de secousses, entraînant dans sa chute tout ce qui restait attaché à ce gouvernement.»

Ces deux conclusions sont en partie assez différentes. La République est mentionnée avec sympathie et confiance dans V<sup>(4)</sup>, alors qu'elle ne figure pas dans M, qui paraît assez favorable à la monarchie. La description des activités des «démolisseurs de la monarchie» manque dans V. M est seul à parler de l'exaltation du peuple sous l'influence des slogans de la Révolution.

Il est clair que le texte de M est postérieur à celui du manuscrit de V, sur lequel il se fonde. Nous savons que l'attitude positive de Ruault à l'égard de la Révolution change et qu'il finit même par la maudire. Voir *Nicolas Ruault et la Rév. fr.*, pp. 168-169. Sans doute, le climat politique a-t-il changé entre les rédactions des deux textes.

Dans le manuscrit de V, Ruault a ajouté plus tard cette note écrite, de bas en haut, dans la marge de la première page de la relation du 10 août: «Communiquée à Mr Soulavie au mois d'Avril 1803»<sup>(5)</sup>. Il ne me

(4) La République fut proclamée le 21 sept. 1792. Rappelons à ce propos que nous avons située plus haut la rédaction du manuscrit de V entre le 25 sept. et le 12 oct. 1792. La note suivante (V, p. 460) a dû être insérée beaucoup plus tard: «Coustard. Il fut depuis condamné à mort, comme girondin, par le tribunal révolutionnaire, et exécuté avec le Duc d'Orléans.» Philippe Egalité fut guillotiné le 6 nov. 1793.

(5) Il s'agit certainement de Jean-Louis Giraud Soulavie (1752-1813), naturaliste, diplomate et historien. «Serviable, d'un commerce facile et d'une bonté inaltérable, infatigable chercheur, il avait réuni des estampes, des dessins et plus de 30,000 pièces et brochures sur l'époque de la Révolution française.» Voir

semble pas impossible que Soulavie ait reçu le manuscrit qui entrera ensuite aux archives du ministère des Relations Extérieures.

Je me suis adressé (11.11.1985) à M. Dethan (cf. ci-dessus) en lui posant deux questions au sujet des deux textes de Ruault (la relation du 10 août et le précis de la campagne du roi de Prusse et du duc de Brunswick) que j'ai pu faire microfilmer: «Sait-on quand les deux textes signalés sont entrés aux Archives du Ministère des Relations Extérieures?» et «Ces archives possèdent-elles d'autres textes de Nicolas Ruault?»

«Les renseignements que vous désirez, m'écrit-il (16.12.1985), sont difficiles à obtenir avec exactitude. Le document auquel vous faites allusion apparaît néanmoins comme une copie parfaitement contemporaine des événements qu'il décrit. Le «Journal de la Révolution» de Nicolas Ruault, inédit comme la plupart des libelles ou des placards qui ont circulé à Paris au cours de la Révolution, a été recopié par un employé du Ministère. Il a été classé beaucoup plus tard dans une série qui regroupe généralement les pièces jointes aux notes et dépêches politiques ainsi que des documents divers. Par ailleurs, bien qu'il existe d'autres ouvrages ou libelles de Nicolas Ruault (voir Catalogue des Imprimés et Catalogue de l'Histoire de France de la Bibliothèque Nationale), aucun autre que celui dont vous possédez la copie, n'a, semble-t-il, été recopié et classé parmi les archives anciennes classées et ouvertes au public.»

Nous avons vu que le manuscrit de V paraît contemporain des événements décrits, tandis que M doit être plus jeune. L'écriture de M et du précis suivant (même ms.?) est sans doute la même que celle des textes de Ruault conservés chez les Vassal<sup>(6)</sup>. Pour la lettre à Franklin, voir plus loin. On doit donc, paraît-il, aussi à la main de Ruault les manuscrits (le ms.?) conservés au Ministère.

La relation de Ruault a été utilisée par les historiens, bien entendu d'après la version du manuscrit du Ministère, alors seul accessible au public.

On trouve plusieurs renvois à Ruault dans Ph. Sagnac, *La Révolution du 10 août 1792, La chute de la royauté*, Paris, 1909.

Nous y lisons, pp. 194-195: «Le récit de Ruault est beaucoup plus important. Qui était ce Nicolas Ruault, qui rédigeait un «journal de la

Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 14, Paris, 1875, p. 928.

(6) Signalons ici que l'édition de Mme Vassal offre quelques fac-similés, pp. 463-466, et que je possède des photocopies de plusieurs textes de Ruault.

Révolution» ? Il semble qu'il ait écrit sous la Restauration. Ce qui est certain, c'est qu'il n'était pas partisan de la souveraineté du peuple, « qui est partout, dit-il, et qu'on ne voit nulle part. » Il raconte beaucoup de faits qu'il n'a connus que par d'autres, et, dans son goût de la couleur, il exagère ou même invente à plaisir. (...) Les événements du Château n'ont pas de secrets pour lui, et, comme il n'y a pas assisté, la réalité ne le gêne point. (...) Malgré toutes ces invraisemblances, ces erreurs, ces tendances romanesques, le récit de Ruault n'est pas tout entier à négliger. Quand il raconte ce qu'il a vu, il est beaucoup plus digne de foi. »

Sagnac ignore naturellement l'existence du manuscrit de 1792 édité plus tard par Mme Vassal et qui porte, comme on l'a vu, en gros le même texte que le manuscrit du Ministère. Ruault a pu rédiger ce dernier bien avant la Restauration.

Dans Marcel Reinhard, *Trente journées qui ont fait la France, 10 août 1792, La chute de la royauté* (Gallimard, 1969), on trouve, pp. 586-587, « Le massacre des Suisses vu par Ruault » (correspondant à M, pp. 27-32; cependant quelques changements et abrégements).

La lettre à Benjamin Franklin (4.2.1777) signalée plus haut occupe deux pages. Elle porte des traces de plis, et Franklin a écrit en bas de la seconde page, à gauche, «lue» suivi d'une virgule et de sa signature. Il a dû la retourner à Ruault après l'avoir lue. Elle a été collée à la fin du volume II des *Mélanges*.

Quant à l'écriture, elle ne semble pas tout à fait la même que celle des autres textes de Ruault. Elle est un peu plus serrée, et les lettres sont plus grandes. Le *s* long est sans doute plus fréquent que dans les autres textes. *vn* et *vne* s'emploient pour *un*, *une*. Peut-être Ruault a-t-il essayé de calligraphier cette lettre? Il y a pourtant deux mots biffés. On se demande si quelqu'un d'autre l'a écrite. Quoi qu'il en soit, Ruault l'a signée.

Voici le texte de la lettre: « Monsieur (en haut), En vous offrant les œuvres de Bernard Palissy, c'est honorer la mémoire du plus grand physicien que la France ait produit dans vn tems où l'histoire naturelle était encore au berceau. Ce profond observateur presqu'oublié depuis deux Siecles ne pouvoit reparaître plus dignement que sous vos auspices. Le génie qui le caractérise se retrouve dans vos ouvrages: comme lui, vous annoncez, Monsieur, les plus grandes vérités avec ce ton modeste qui sied si bien au vrai Sage; et il y a vne si grande analogie entre la methode de Palissy et celle que vous avez employée pour les découvertes des phéno-

mènes de la physique que je ne pouvois associer deux noms plus dignes de l'admiration des Savans. Mais le philosophe françois livré tout entier à la recherche des secrets de la nature, ne pénétra point dans ceux de la politique, science que les Sages de l'antiquité cultivoient comme vne des plus importantes de la philosophie. Vous en avez senti tout le prix, Monsieur; vos travaux n'ont pour but que le bonheur d'un peuple libre et vertueux. Toute nation qui intéresse par la sagesse de son gouvernement a du beaucoup sans doute à son premier législateur, mais que ne doit-elle pas à ceux dont les lumières et le courage ne tendent qu'à donner à ses loix vne forme plus parfaite et plus stable. «Le peuple est admirable, dit M. de Montesquieu, pour choisir ceux à qui il doit confier vne partie de son autorité: il ne se détermine que par des choses qu'il ne peut ignorer, et des faits qui tombent sous ses sens.»

Après une formule de politesse, Ruault a signé la lettre.

On sait que Bernard Palissy (vers 1510-1589 ou 1590), potier émailleur, fut aussi un remarquable naturaliste. Ses œuvres ont été éditées par Ruault<sup>(7)</sup>: *Œuvres de Bernard Palissy revues sur les exemplaires de la Bibliothèque du Roi*, avec des notes, Par MM. Faujas de Saint Fond, et Gobet, A Paris, Chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, Avec Approbation & Privilege du Roi, 1777.

Cette remarque relative à l'édition de Ruault figure dans Jacques-Charles Brunet, *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres...*, IV, 5<sup>e</sup> éd., Paris (Mayenne, 1966)<sup>(8)</sup>, col. 320: «L'épître dédicatoire à Franklin a été supprimée et ne se trouve que dans peu d'exemplaires, où elle est accompagnée du portrait de ce célèbre Américain, dessiné par Cochin et gravé par Saint-Aubin.» Elle manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, mais elle se trouve dans celui de l'Arsenal, pp. VII-VIII. On peut constater que la teneur en est la même que celle de la lettre citée ci-dessus.

Alfred Owen Aldrige écrit dans son étude sur *Franklin and his French Contemporaries* (New York University Press, Washington Square, 1957), p. 64: «Even more significant, royal permission and approbation of

(7) Cf. au sujet de cette édition *A Critical Bibliography of French Literature*, Volume II, Revised, The Sixteenth Century, Edited by Raymond C. La Charité, University of Kentucky, Syracuse University Press, 1985, p. 671a: «As far as is known, this is the first complete ed. of Palissy's works; much of the information here has been superseded.»

(8) Selon le catalogue de la Bibliothèque nationale, la 1<sup>re</sup> édition date de 1810, la 5<sup>e</sup> de 1860-1865 (6 vol.).

the dedication to Franklin of a scholarly book had been revoked. This suppressed dedication is one of the most interesting and concrete records of the symbolic role that Franklin played in the diplomatic negotiations of 1777. Virtually unknown in Franklin scholarship, it appears in *Œuvres de Bernard Palissy* published by Ruault in 1777.» Suit une traduction anglaise de la dédicace. Ensuite, on lit, p. 65: «This dedication is signed by the bookseller Ruault, but the English spy asserts that it is certainly not by him<sup>(9)</sup>.»

C'est sans doute la partie politique de la dédicace qui en a causé la suppression.

Si Ruault n'a vraiment pas composé la dédicace, il n'a pas composé la lettre à Franklin, qui porte le même texte et dont l'écriture (cf. plus haut) pourrait dans ce cas être celle de l'auteur inconnu<sup>(10)</sup>.

Quant au contenu de ces textes, je ne vois pourtant aucune raison absolue de ne pas l'attribuer à Ruault.

Il est temps de terminer cet article sur les manuscrits de Ruault en soulignant encore une fois que nous n'avons pas voulu en faire une étude exhaustive.

Heidelberg.

Åke GRAFSTRÖM

(9) Selon Aldridge, note 1, p. 242, il s'agit de *L'Espion anglois* (10 vol., John Adamson, Londres, 1777-1786). Il dit qu'on doit les volumes 1-4 (1777-1778) à Mathieu François Pidansat de Mairobert. Ecrits après sa mort, les volumes 5-10, qui concernent Franklin, sont anonymes, et, en réalité, on les a peut-être publiés à Amsterdam. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de consulter cet ouvrage, ni dans l'édition signalée par M. Aldridge, ni dans une autre édition.

(10) Cet auteur éventuel pourrait être Louis-Pierre Siret (1745-1797). Cf. ce que Mme Vassal m'écrit dans sa lettre du 4 avril 1978: «Il (c.-à-d. Ruault) s'associa en 1774 à Mr Siret le grammairien pour fonder une librairie (Siret devint le beau-frère de Nicolas). Ils furent ruinés en 1777 à cause d'une suppression de privilège.» Il peut s'agir de l'édition des œuvres de Palissy. Pour Siret, voir aussi mon article *Nicolas Ruault et la Rév. fr.*, note 4, p. 137.